





Chaque année, le concours Talents des Cités récompense une quarantaine de créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Dans un contexte où la situation et l'image des cités ne s'améliore pas de façon spectaculaire, Talents des Cités est une opération positive et concrète organisée par les plus hautes institutions de l'Etat et soutenue par les grandes entreprises françaises.

Ses Objectifs :

- Valoriser les entrepreneurs des quartiers
- Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté par l'insertion professionnelle et la création d'emplois
- Donner l'opportunité, à tous ceux qui souhaitent créer ou développer un projet, d'accéder à l'ensemble des soutiens à la création d'entreprise
- Créer et pérenniser des activités et des emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville

- Modifier l'image des quartiers en valorisant tous ceux qui ont du talent

En douze ans, ce sont plus de 452 créateurs d'entreprise qui ont été récompensés et 4 000 emplois créés. Cette année, ce sont 40 lauréats régionaux et 10 lauréats nationaux qui recevront leur prix lors d'une cérémonie officielle organisée dans l'hémicycle du Sénat.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 mai 2014** sur le site : <http://www.talentsdescites.com/>

[1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Lundi 31 mars 2014 - 02:00

Thématiques: [Développement économique](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 31 mars 2014

URL de la source (modifié le 24/04/2014 - 10:54): <https://irev.fr/actualites-0/talents-des-cites-13eme-edition>

Liens

[1] <http://www.talentsdescites.com/>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3678>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>